



Ruchers-école du GDSA 22

Session 2025
Bulletin d'inscription
(Document à imprimer, 2 pages)

GDSA 22

<https://gdsa22.bzh/>

contact@gdsa22.bzh

Formation : initiation pour bien débuter en apiculture

La formation s'adresse en priorité aux apiculteurs débutants désireux de découvrir le monde des abeilles ou de progresser en apiculture. Les cours théoriques ont lieu le matin et la pratique sur les ruches l'après-midi. La formation commence à 9h15 et se termine vers 16h30 / 17h00.

Nous proposons deux sessions identiques, le samedi ou le lundi au rucher-école de Lanrodec.

Uniquement le samedi au rucher-école de Caulnes. Le stagiaire s'engage à respecter le jour où il est inscrit. Les échanges de groupe entre le lundi et le samedi ne seront pas possibles.

Le coût de la formation est de 180 euros + 20 € de cotisation de base au GDSA-22 à laquelle s'ajoute la part de cotisation au nombre de ruches possédées (voir tableau tarif fonction du nombre de ruches).

Il faut prévoir une tenue d'apiculteur personnelle (combinaison ou vareuse + bottes et gants) + le pique-nique du midi et boisson + de quoi prendre des notes.

Le programme présenté ci-dessous pourra être modifié selon les conditions météo. Les stagiaires devront consulter le site <https://gdsa22.bzh/> 48h avant chaque séance. Ils recevront un mail en cas d'annulation pour cause de mauvaise météo.

Programme sur 6 journées

Pré-rencontre au Lycée agricole de La Ville Davy le samedi 15 février à 9h30. Thème de cette rencontre : *L'apiculture est-elle une activité pour moi ? Présence fortement recommandée voire obligatoire.*

- 1- **22/03 ou 24/03** : Cadre réglementaire - Biologie de l'abeille - Organisation de la colonie - Visite de printemps;
- 2- **05/04 ou 07/04** : Matériel apicole - Protection de l'apiculteur - Installation, emplacement, ressources nectar et pollen - Calendrier apicole - Visite des colonies ;
- 3- **26/04 ou 28/04** : Conduite du rucher - Étude de cas : essaim artificiel, colonie bourdonneuse - Récolte de printemps (selon météo) ;
- 4- **17/05 ou 19/05** : Journée sanitaire - Maladies des abeilles et moyen de lutte - Visite des colonies - Comptage varroas ;
- 5- **14/06 ou 16/06** : Produits de la ruche - L'apiculture en France - Littérature - Questions / Réponses - Travail sur les colonies ;
- 6- **19/07 ou 21/07** : Travaux au fil des saisons - Préparation à l'hivernage - Traitements sanitaires - Récolte et extraction (selon météo).

Contact président : Christian Guespin - Le Grand Placis Trégon - 22650 Beausais sur Mer

☎ 06 76 73 99 83 - courriel : apichrriss@gmail.com

Association Loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la Préfecture des Côtes d'Armor en date de mars 1969 - N° W224002187

Demande d'inscription à la formation organisée par le GDSA 22 :

Initiation pour bien débuter en apiculture

Envoyer l'ensemble des documents avec le règlement, Adhésion 2025 incluse, avant le 15 mars 2025, à :

M. Georges PONTHEUX – GDSA 22 Rucher-école – 13 rue du Goëlo – 22590 TRÉGOMEUR

Je m'inscris pour la totalité des 6 journées et je ne serai pas remboursé(e) en cas d'absence.

Je choisis la formation au rucher-école de **Caulnes uniquement le samedi**

Je choisis la formation au rucher-école de Coat-an-Doc'h à **Lanrodec** le **samedi** ou le **lundi**

Nom : Prénom : Téléphone :

Adresse :

E-mail :@.....

Le cas échéant :

Nombre de ruches possédées : depuis : 20__ (année) N° Apiculteur (trice) :

Je reconnais avoir pris connaissance:

du règlement intérieur du Rucher-École.

Je m'engage à respecter son contenu et à prendre les dispositions indispensables pour ma sécurité.

Je m'engage à respecter les consignes sanitaires et les gestes barrières en vigueur.

Je suis informé(e) des risques encourus par cette activité et décharge de toutes responsabilités le lycée agricole de Caulnes, le site de Coat-an-Doc'h à Lanrodec ainsi que le GDSA22 et ses animateurs/formateurs.

A ma connaissance je ne suis pas allergique aux piqûres d'abeilles , je ne sais pas

Le ... /... / 202....

SIGNATURE :

Documents à renvoyer :

Demande d'inscription à la formation *Initiation pour bien débuter en apiculture*.

Adhésion 2025.

Le chèque de règlement.

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu.